



Concertation régionale en métropole relative au projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Synthèse des propositions

Remise au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le 6 juin 2023

Juin 2023



Le 9 septembre 2022 le président de la République annonçait le lancement d'une concertation nationale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles. Pacte et loi s'inscrivent dans l'objectif stratégique de renforcement et de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Celle-ci repose par ailleurs sur d'autres politiques fondamentales qui demeurent prioritaires telles que celles axées sur la juste rémunération, l'accès à la ressource en eau ou la résilience aux aléas climatiques, sanitaires et économiques.

La souveraineté alimentaire française se fonde sur l'activité des femmes et des hommes qui font la production agricole, dans sa diversité. Pacte et loi d'orientation et d'avenir ont ainsi pour ambition d'assurer le renouvellement des générations, et de mobiliser ce renouvellement pour accélérer l'adaptation face au changement climatique et la transition agro-écologique.

Trois thèmes prioritaires :

- L'orientation et la formation ;
- L'installation et transmission des exploitations ;
- L'adaptation et la transition face au changement climatique.

Sur la base de travaux préparatoires, le processus de concertation a été lancé le 7 décembre 2022 par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en lien étroit avec les Régions, il comprendra plusieurs modalités dont des concertations régionales en hexagone, co-pilotées par l'État et les Régions et, organisées et mises en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture.

Le présent document a pour objectif de présenter le travail réalisé en régions et de synthétiser les propositions qui ont été faites lors des concertations régionales.

» La conduite des concertations régionales

1. Pilotage de la concertation

Dans chaque région métropolitaine, un comité de pilotage réunissant le Préfet ou son représentant, le Président de la Région ou son représentant, le Président de la Chambre régionale d'agriculture (CRA) ou son représentant a été constitué afin d'assurer le suivi de la mise en place et du déroulement des concertations régionales. La co-présidence des débats entre CRA, Région et Etat a bien fonctionné dans l'ensemble des régions.

2. Participants invités

Les listes des participants invités ont été élaborées conjointement par la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Région, en association avec la Chambre régionale d'agriculture, sur la base de la composition de formation plénière de la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR).

Les parlementaires ont également été invités à participer aux différentes réunions.

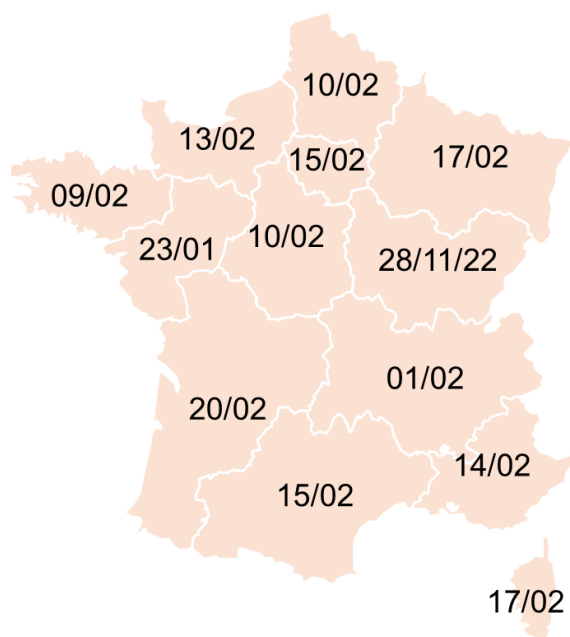
La liste a pu être élargie ou adaptée par le comité de pilotage en fonction des caractéristiques territoriales, notamment aux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'innovation, du champ sanitaire (organismes vétérinaires à vocation technique et organismes à vocation sanitaire) et aux élus locaux.

3. Conduite des réunions

Il a été proposé dans le guide de la concertation régionale en hexagone, élaboré par Chambres d'agriculture France et validé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Régions de France, d'organiser *a minima* :

- Une réunion plénière de lancement pour partager sur les enjeux de l'agriculture régionale à l'horizon 2040,
- Des ateliers thématiques pour identifier les objectifs stratégiques à retenir et les leviers à mobiliser pour les atteindre,
- Une réunion plénière pour présenter les éléments de synthèse et les propositions prioritaires à adresser au niveau national.

Chaque région a organisé deux plénières (lancement et clôture) et entre 1 à 3 ateliers thématiques.

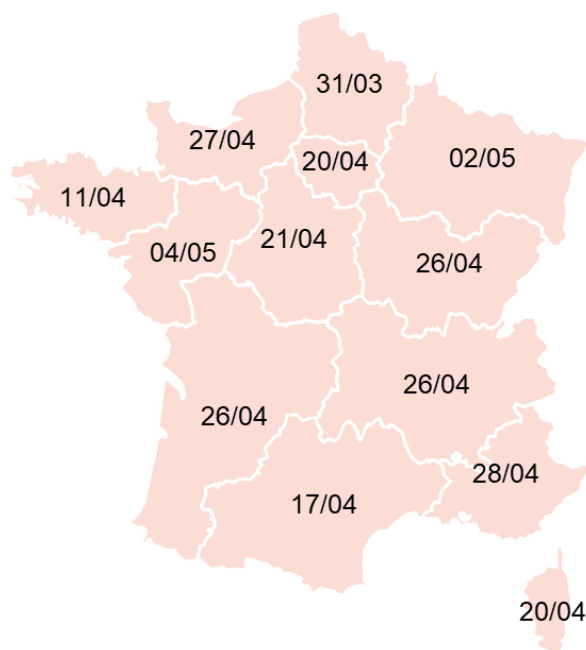


Les plénières de lancement se sont tenues comme convenu au cours du mois de février.

Dates des plénières de lancement en région

Région	GT1	GT2	GT3	Région	GT1	GT2	GT3
AURA	23/02 30/03	24/02 05/04	06/03 14/04	IDF	06/03 03/04	08/03 04/04	07/03 03/04
BFC	10/03 03/04	24/02 05/04	14/03 07/04	Normandie	24/02 06/04	21/02 12/04	22/02 12/04
Bretagne	07/03 28/03	07/03 28/03	07/03 28/03	NA	16/03 07/04	16/03 07/04	13/03 06/04
CVL	07/03	07/03	04/04	Occitanie	15/02 11/04	15/02 06/04	15/02 05/04
Corse	05/04	07/03 05/04	07/03 05/04	PDL	07/02	24/02 09/03 14/04	02/02 02/03 30/03
Grand Est	15/03 21/04	16/03 18/04	13/03 24/04	PACA	15/03	09/03	24/03
HDF	14/03	09/03	22/03				

Dates des réunions des groupes de travail en régions



Dates des plénières de clôture en région

En moyenne, entre 50 et 75 personnes ont participé aux plénières. Certaines plénières de clôture, souvent en présence du Ministre, ont attiré plus de 150 participants.

Les groupes de travail étaient composés de 20 à 50 participants en fonction des régions et des groupes.

Le détail des invités et des participants est disponible dans les synthèses par région (lien en page 10).

4. Secrétariat de la concertation régionale

Les Chambres régionales d'agriculture se sont mobilisées pour l'organisation des concertations régionales.

Des équipes projets dédiées au suivi de la mise en œuvre de la concertation ont été identifiées et ont notamment assuré :

- la planification des réunions ;
- l'envoi des invitations ;
- la réservation des salles ;
- la préparation et la diffusion des documents supports ;
- la mise à disposition des documents nécessaires au bon déroulé de la concertation auprès des participants
- la remontée de l'intégralité des propositions reçues en région (cf. page 10),
- la rédaction des comptes rendus et synthèses (cf. page 10).

Des conventions précisant les attendus de la mission confiée aux CRA ont été signées. Une convention précisant les moyens octroyés a été signée entre la DGER et CDA France à ce sujet le 02 décembre 2022.

5. Coordination

Une équipe a été mise en place au sein de chaque Chambre d'agriculture régionale pour garantir la réussite de la concertation.

Au niveau national, Eric Collin accompagné de Lucie Thibaudeau a coordonné le travail accompagné de référents en Chambres régionales d'agriculture :

Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-Baptiste BORRES
Bourgogne-Franche-Comté	Fanny BOURGEOIS
Bretagne	Mary HENRY-BOUVIER
Centre-Val de Loire	Christophe CHENUT & Cécile DOUCET
Corse	Sandrine SUISSA
Grand-Est	Inès DJADOUR
Hauts-de-France	Pascale NEMPONT
Île-de-France	Justin LALLOUET
Normandie	Michel LAFONT
Nouvelle-Aquitaine	Olivier DEGOS
Occitanie	Christophe PLACET
Pays de la Loire	Philippe DE PONTTHON
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lionel RODRIGUEZ

Un Comité de pilotage (COFIL) national composé de l'État (Laurent Percheron, DGER), Régions de France (Hélène Aassignac), d'un représentant des DRAAF (Anne Bossy) et de CDA France s'est tenu très régulièrement pour partager les informations.

L'élaboration des synthèses

1 350 propositions détaillées sont remontées des régions. Pour chacune, une description détaillée a été rédigée. Ont également été expliqués : le contexte régional, les objectifs à atteindre grâce à la proposition, les acteurs qui devraient être engagés et si la proposition a fait consensus ou dissensus en région. Un tableau renvoyant aux liens pour accéder aux propositions est disponible en page 10.

Parmi ces 1 350 propositions, 230 ont été considérées comme prioritaires et ont ainsi été traitées et analysées dans la synthèse nationale. 22 blocs de leviers ont été identifiés et organisés au sein d'une nomenclature unique permettant de classer les propositions en fonction de leur récurrence entre régions et de les restituer. Une représentation de la diversité des propositions a été conservée et illustrée par les verbatims les plus représentatifs.

Une restitution de la synthèse des propositions régionales a été faite dans chacun des groupes thématiques par Chambres d'Agriculture France et a donné lieu à un échange.

De plus, conjointement avec les Co-Présidents des Groupes nationaux et les équipes d'animation, CDAF a participé à l'élaboration d'une analyse comparée des propositions issues des débats régionaux et des propositions des groupes nationaux pour identifier les propositions convergentes, proches et divergentes. Cette analyse a été présentée également dans le cadre de chaque groupe thématique.

La synthèse des Groupes Thématiques (GT) GT1, GT2 et GT3 régionaux reprend les propositions prioritaires des régions en suivant cette nomenclature :

Pour le GT1 - 5 blocs de leviers

- Promotion des métiers et communication
- Formations et évolution des référentiels
- Faciliter l'accès aux formations et développer des pédagogies innovantes
- Création d'entreprises et reconversions (mobilisation de la formation et compétences)
- Les financements pour faciliter la formation ou l'accès à la formation

Pour le GT2 - 6 blocs de leviers

- Facilitation de l'installation
- Mise en relation cédants et porteurs de projets d'installation
- Conduite et vie de l'entreprise
- Transmission
- Guichet unique point accueil installation, transmission et compétences
- Foncier

Pour les GT3 - 11 blocs de leviers

Dans ce groupe, il y a à la fois des blocs qui représentent des freins « à lever » mais aussi des propositions d'actions transverses pour réussir les transitions

6 sujets « freins à lever » :

- Gestion de l'eau
- Energie et carbone
- Elevage (maintien)
- Filières et souveraineté alimentaire
- Pratiques agronomiques
- Foncier : l'adéquation du foncier avec les besoins de transition

Et 5 blocs leviers transverses :

- Innovation, recherche et transfert
- Accompagnement au changement climatique
- Réglementation et politiques publiques
- Soutiens et orientation politiques publiques
- Territorialisation

Vous trouverez dans la suite du document pour chacun des GT : la synthèse des propositions prioritaires en région et les tableaux récapitulatifs des propositions régionales prioritaires par GT.

» L'ensemble des propositions régionales

L'ensemble des propositions retenues et non retenues, soumises aux débats régionaux a fait l'objet d'une analyse et a été capitalisé.

» Liens vers les synthèses régionales

Vous pouvez accéder aux synthèses des débats régionaux rédigées par les Chambres d'agriculture en cliquant sur le nom de la région :

- [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Bourgogne-Franche-Comté](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre-Val de Loire](#)
- [Corse](#)
- [Grand Est](#)
- [Hauts-de-France](#)
- [Île-de-France](#)
- [Normandie](#)
- [Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Occitanie](#)
- [Pays de la Loire](#)
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

» Synthèse des propositions régionales du GT1 « Orientation – Formation »

Les participants à la concertation régionale du GT1 « Orientation et Formation » du PLOA ont abordé de nombreux sujets : (i) la promotion des métiers/communication, (ii) la formation initiale et continue et l'évolution des référentiels, (iii) la facilitation de l'accès à la formation et le développement des pédagogies innovantes, (iv) la création d'entreprise et les reconversions et enfin (v) les financements.

Promotion des métiers et communication

Dans de nombreuses régions le sujet de la promotion des métiers du vivant auprès des jeunes, des enseignants et des prescripteurs a été considéré comme prioritaire. 10 régions ont en effet défini ce sujet comme une des priorités du GT1. 9 régions ont proposé que cette promotion se traduise par une campagne de communication et 8 régions par des événements d'accueil pouvant prendre la forme de portes ouvertes au sein des exploitations agricoles.

Selon les contributions des acteurs régionaux, la **promotion des métiers agricoles** pourrait être initiée par des **campagnes de communication**, voire des journées ou semaines de l'agriculture. Plusieurs régions ont échangé sur la possibilité de mettre en place un plan national de communication qui pourrait ensuite être décliné à l'échelle régionale. La communication pourrait être organisée auprès du **grand public** comme le propose par exemple la région Bretagne et/ou au sein des établissements scolaires comme le demandent la région Bourgogne-Franche-Comté et la région Occitanie. Cette même région préconise également la création d'un **réseau « d'ambassadeurs »** de professionnels agricoles identifiés, formés et indemnisés comme levier possible de promotion du secteur.

Cette proposition se voit complétée par l'intervention de la région Grand-Est qui suggère que soit désigné un **réfèrent enseignement agricole dans chaque collège dans le but de mieux informer** et promouvoir les possibilités d'orientation offertes par le monde agricole.

Formations et référentiels

8 régions ont considéré que les sujets de la formation continue des agriculteurs sur les transitions et de l'évolution des formations pour coller à la diversité des exploitations étaient prioritaires. Ont également été abordés les passerelles à renforcer entre le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), la concertation sur les

programmes en région à réaliser en lien avec la profession agricole, la formation des maîtres d'apprentissage et de stage, ainsi que la formation des conseillers.

La formation continue des agriculteurs et les référentiels de formation initiale ont fait l'objet de plusieurs propositions notamment en ce qui concerne **l'évolution des formations** pour coller à la diversité des exploitations. Les interventions régionales sont allées dans le sens d'une modernisation des formations et de leurs référentiels qui répondent aux besoins des professionnels du secteur. Il a été proposé par la région AURA de **revoir les contenus des formations et leur durée** en privilégiant des sujets tels que le numérique, la transition climatique, la gestion RH, la réglementation, le sanitaire, etc. Certaines propositions régionales préconisent que des partenaires « professionnels » participent à l'élaboration des référentiels de formation. C'est le cas par exemple de la région Ile de France.

D'autres interventions, telle que celle de Pays de la Loire, traitent de la possibilité de conventionner entre le MENJ et le MASA pour développer des **partenariats entre collèges et établissements agricoles**.

En parallèle de cette actualisation des référentiels de formation, **le prolongement du BTS agricole à une 3^{ème} année** d'enseignement supérieur dans les lycées agricoles a été évoqué par la région AURA.

De plus, la question de la **professionnalisation des maîtres d'apprentissage** et des maîtres de stage en contrepartie d'une indemnisation est remontée à plusieurs reprises.

Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes

Afin de favoriser l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes, plusieurs régions ont proposé de créer de nouveaux outils. De même, les intervenants régionaux ont évoqué à plusieurs reprises le rôle que devaient jouer les incubateurs et démonstrateurs dans le développement de l'innovation pédagogique. Enfin les modalités de parcours de formation diversifiés ont été abordées.

Dans les propositions régionales, il a été question de **d'augmenter les moyens des équipes enseignantes** et des structures de développement des compétences agricoles pour revoir leur pédagogie et leurs outils afin de favoriser la transversalité, l'expérimentation et l'autonomie, pour accompagner correctement chaque apprenant. Les interventions régionales, à l'image de la Bourgogne Franche-Comté, proposent de faire évoluer les méthodes de formation avec un **développement du tutorat et du mentorat, une individualisation des parcours**, une offre globale de services ainsi qu'un **développement du numérique/digital**. C'est dans cette logique qu'une proposition de la région Centre Val de Loire souligne l'importance **d'équiper les lycées en OAD utilisés par les agriculteurs** afin de renforcer l'acculturation à l'agriculture numérique chez les publics cibles.

Les débats ont également porté sur la facilitation de **l'accueil des futurs apprenants** par le renforcement des aides à la mobilité et/ou au logement (internat, financement transports, etc.) et l'accompagnement des initiatives locales.

Enfin, certaines interventions ont mis en avant l'utilité de mettre en place des **espaces de tests** et d'expérimentation, tels que pourrait l'être des incubateurs, dans les lycées agricoles afin de développer de nouvelles formes pédagogiques.

Création d'entreprise et reconversions

Dans le cadre de la création d'entreprise et/ou de reconversion professionnelle, 6 régions ont considéré comme prioritaires les formations pré et post-installation des nouveaux installés. Les solutions de tutorat, de parrainage et de compagnonnage ont également attiré l'attention des intervenants régionaux avec respectivement 6 régions contributrices sur la problématique. Ont également été traités l'ouverture aux publics demandeurs d'emploi ou en reconversion ainsi que le statut de porteur de projets.

Les propositions régionales mettent l'accent sur le besoin **d'accompagner les porteurs de projets** dans la création de leur entreprise ou dans leur reconversion. Dans ce cadre, il est proposé de développer et de faciliter l'accès aux dispositifs d'émergence, d'immersion, aux formations entrepreneuriales et de gestion de projets pour les futurs actifs agricoles.

Les régions soulignent également l'importance de compléter et de diversifier les propositions d'accompagnement et de formation. La Normandie propose par exemple de développer des espaces tests, de mettre en place du compagnonnage et/ou des rencontres avec des créateurs innovants.

Il a également été montré par la Bretagne notamment une volonté de réintroduire un **dispositif de découverte des métiers agricoles pour les personnes demandeuses d'emploi** (ex ADEMA).

Enfin, les débats régionaux ont mis en lumière le **statut de « porteur de projet »** qui permettrait, comme le propose par exemple la région Normandie, d'accompagner les porteurs et porteuses de projet en reconversion professionnelle afin qu'ils aient accès à des dispositifs financièrement incitatifs, mais aussi à une couverture sociale.

Financements

La majorité des interventions régionales ont été dans le sens d'une amélioration des conditions de financement avec 7 régions contributrices sur le sujet. La mise en place d'un crédit d'impôt formation a également recueilli un nombre non négligeable d'interventions avec les contributions de 5 régions. Les sujets de l'assouplissement des conditions de prise en charge, du déploiement d'un crédit d'impôt service de remplacement et du maintien du soutien à l'apprentissage ont été discutés par les régions.

L'amélioration des **conditions de financement** en général et le maintien, dans la prochaine loi de finances, du dispositif de crédit d'impôt pour la formation et son attractivité, ont été présentés comme des enjeux stratégiques pour plusieurs régions. D'ailleurs, la région Hauts-de-France propose **un crédit d'impôt bonifié pour les nouveaux installés** dans les 5 à 6 ans qui suivent l'installation.

L'assouplissement des conditions de prise en charge des formations a été priorisé par plusieurs régions. L'Ile de France demande par exemple l'intégration du secteur agricole dans les aides à la reconversion mises en place par Pôle Emploi. La région Occitanie, quant à elle, suggère de créer un dispositif financier national afin que l'action DIADEM soit pérennisée et ouverte à tous les publics.

De plus, **l'assouplissement des conditions de prises en charge du service de remplacement** et le renforcement de son financement ont été identifiés comme des leviers importants pour faciliter l'accès à la formation en mobilisant le Service de remplacement pour pallier l'absence sur l'exploitation comme le suggère la Corse.

Ci-dessous, la présentation de la synthèse nationale des débats régionaux avec la nomenclature des propositions, les verbatims d'illustration et la mesure de la récurrence entre les régions telle qu'elle a été restituée dans le groupe thématique GT1.



GT1 – blocs de leviers

GT1 - verbatims en région

Promotion métier/ communication	Formations et référentiels	Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes	Création d'entreprise et reconversions	Financements
<p>Promotion des métiers agri - jeunes, enseignants prescripteurs Journées ou campagnes de communication Portes ouvertes et accueil dans les exploitations Attractivité des métiers</p>	<p>Formation continue des agriculteurs sur les transitions Evolution des formations pour coller à la diversité des exploitations Passerelles EN et MASA Concertation sur les programmes en région en lien avec la profession Formation des maîtres d'apprentissage/ de stage Formation conseillers</p>	<p>Nouveaux outils pour formation initiale et continue (dont outils numériques) Accès aux futurs apprenants Incubateurs et démonstrateurs Modalités des parcours de formation diversifiées</p>	<p>Formation post installation et pré installation Tutorat, parrainage, accompagnement Ouverture aux publics demandeurs d'emploi, reconversion Statut porteur « projet »</p>	<p>Amélioration des conditions de financement Crédit impôt formation Assouplissement des conditions de prise en charge Crédit d'impôt service de remplacement Maintien soutien apprentissage</p>
<p>Institutionnaliser une communication nationale grand public sur les métiers du vivant donc les métiers de l'agriculture et la décliner dans les régions (BZH) Instaurer une « Semaine de l'agriculture » dans les établissements scolaires (BFC) Former les conseillers d'orientation aux filières agricoles méconnues de l'éducation nationale (Corse) Créer un réseau de professionnels agricoles « ambassadeurs », identifiés, formés et indemnisés pour informer sur les métiers de l'agriculture dans les établissements de l'EN (Occ) Mettre en place un plan national de coordination des acteurs de l'orientation professionnelle et de la promotion des métiers en agriculture (Occ) Nommer un référent enseignement agricole dans chaque collège (GE)</p>	<p>Conventionner entre MEN et MASA pour développer des partenariats collèges/EA (PDL) S'assurer de la participation des partenaires professionnels dans l'élaboration des référentiels de formation, et adapter les référentiels de formation aux transitions (IDF) Moderniser les référentiels de l'enseignement agricole et revoir les contenus et la durée des formations (numérique, transition climatique, gestion RH, réglementation, sanitaire, etc.) (AURA) Poursuite du BTS agricole par une 3e année d'enseignement supérieur dans les lycées agricoles (AURA) Revisiter les formations et leur référentiel pour répondre aux besoins du secteur (BFC) Professionaliser les maîtres de stage et les indemniser (BZH)</p>	<p>Equiper les lycées d'OAD pour acculturation à l'agriculture numérique (CVL) Faciliter l'accueil des futurs apprenants (intermat, transports, logement) par le renforcement des aides à la mobilité et l'accompagnement des initiatives locales (BFC) Mettre en place des incubateurs / espaces-test/ expérimentations dans les lycées agricoles afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet avant de s'immatriculer en tant qu'exploitant agricole (IDF) Faire évoluer les méthodes de formation : digital/numérique, développement du tutorat et du mentorat, séquençage, individualisation des parcours, offre globale de services (BFC)</p>	<p>Créer un statut de porteur de projet en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale, à des dispositifs financièrement incitatifs (Normandie) Développer et faciliter l'accès aux dispositifs d'émergence, d'immersion, aux formations entrepreneuriales et de gestion de projet pour les futurs actifs agricoles (BFC) Remettre en place un dispositif de découverte des métiers agricoles pour le public des demandeurs d'emploi (ex Adema) (BZH) Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants (Normandie)</p>	<p>Maintenir le dispositif de crédit d'impôt pour la formation dans les prochaines lois de finance, à un montant attractif et en augmenter le montant pour les nouveaux installés, dans les 5 à 6 ans qui suivent l'installation (HDF) Favoriser l'accompagnement financier de l'ingénierie de formation (Corse) Maintenir les aides à l'apprentissage (Occ) Créer un dispositif financier national permettant la pérennisation de DIADEM ouvert à tout public (Occ) Intégrer le secteur agricole dans les aides à la reconversion mises en place par pôle emploi (IDF) Prise en charge du service de remplacement en cas d'absence pour formation (Corse)</p>

GT1 – récurrence des propositions en région

Promotion métier/communication	Formations et référentiels	Faciliter l'accès à la formation et développer des pédagogies innovantes	Création d'entreprise et reconversions	Financements
<p>Promotion des métiers agri - jeunes, enseignants prescripteurs - 10 régions</p> <p>Journées ou campagnes de communication - 9 régions</p> <p>Portes ouvertes et accueil dans les exploitations - 8 régions</p> <p>Attractivité des métiers - 5 régions</p>	<p>Formation continue des agriculteurs sur les transitions - 8 régions</p> <p>Evolution des formations pour coller à la diversité des exploitations - 8 régions</p> <p>Passerelles EN et MASA - 6 régions</p> <p>Concertation sur les programmes en région en lien avec la profession - 4 régions</p> <p>Formation des maîtres d'apprentissage/ de stage - 3 régions</p> <p>Formation conseillers - 1 région</p>	<p>Nouveaux outils pour formation initiale et continue (dont outils numériques) - 5 régions</p> <p>Accès aux futurs apprenants - 4 régions</p> <p>Incubateurs et démonstrateurs - 4 régions</p> <p>Modalités des parcours de formation diversifiées - 2 régions</p>	<p>Formation post installation et pré installation - 6 régions</p> <p>Tutorat, parrainage, compagnonnage - 6 régions</p> <p>Ouverture aux publics demandeurs d'emploi, reconversion - 3 régions</p> <p>Statut porteur « projet » - 2 régions</p>	<p>Amélioration des conditions de financement - 7 régions</p> <p>Crédit impôt formation - 5 régions</p> <p>Assouplissement des conditions de prise en charge - 4 régions</p> <p>Crédit d'impôt service de remplacement - 2 régions</p> <p>Maintien soutien apprentissage - 2 régions</p>

» Synthèse des propositions régionales du GT2 « Installation – Transmission »

Les rubriques suivantes font état des sujets traités lors des réunions thématiques, organisées dans chaque région, au titre de GT2 traitant de l'installation et de la transmission, à savoir (I) la facilitation de l'installation, (II) la mise en relation des cédants et des repreneurs, (III) la vie de l'entreprise, (IV) la transmission, (V) le Point Accueil Installation (PAI) et (VI) l'accès au foncier.

Facilitation de l'installation

La facilitation de l'entrée dans le métier est un sujet qui a généré un fort consensus et recueilli les interventions de 9 régions. Les acteurs régionaux voient les problématiques fiscales et financières comme des leviers à actionner pour faciliter l'installation (priorité pour 8 régions). Les sujets suivants ont également été traités par les propositions régionales: la montée en compétences sur tous les projets et tous les modèles, la sécurisation économique des exploitations, le statut de « porteur de projet », la promotion et l'image du métier ainsi que les conditions de « bien-être » au travail.

Afin de faciliter l'entrée dans le métier à tous les publics, les acteurs considèrent que le « **droit à l'essai** » nécessite d'être priorisé. La Normandie par exemple, propose que soit créé un socle législatif au « droit à l'essai » avec un statut dérivé du contrat de parrainage. Les deux autres leviers permettant cette facilitation, selon les régions, sont de développer ou de maintenir des mesures fiscales et financières incitatives et d'amplifier le tutorat et le parrainage. La région PACA demande par exemple d'indemniser financièrement le tuteur et le porteur de projet et de créer un dispositif de certification des tuteurs. La région Bretagne, quant à elle, propose d'encourager le portage des capitaux.

Le fait **d'accompagner les porteurs de projet dans leur montée en compétences**, et ce, pour l'ensemble des projets et des modèles a été mis en avant par de nombreuses régions. Nous pouvons citer la Corse qui a proposé d'insérer dans le parcours installation une démarche d'analyse de la résilience relative aux aléas liés au changement climatique et aux risques sanitaires ou encore l'Île-de-France qui choisit d'accompagner la réalisation d'un bilan carbone dès l'installation.

Plusieurs régions ont proposé de travailler à la **résilience économique de l'exploitation**, en sécurisant les débouchés de l'agriculteur au travers de la contractualisation avec les filières.

De plus, au moins 4 régions ont considéré qu'il était prioritaire de créer un statut social de « porteur de projet agricole ». Selon la région Occitanie, ce statut simplifierait

toutes les questions de statut social, de couverture, d'accès au foncier et à la formation.

Enfin, pour faciliter l'entrée dans le métier aux futurs porteurs de projet, les régions Pays-de-la-Loire et Grand-Est ont insisté sur la nécessité de communiquer sur l'agriculture et ses métiers afin de véhiculer une image positive du secteur.

Mise en relation des cédants et repreneurs

Cette thématique a été mise en avant par 6 régions en proposant de renforcer l'efficacité des dispositifs existants.

La mise en relation des différents acteurs est considérée comme particulièrement importante selon les régions qui estiment qu'elle devrait être anticipée, amplifiée, modernisée et facilitée. La région AURA propose de **développer un parcours de préparation à la transmission** afin d'assurer et d'anticiper le repérage des cédants et la région PACA demande à **développer la communication et les moyens dédiés**.

En ce sens, l'évolution et la **modernisation du Répertoire Départ Installation (RDI)** a fait l'objet de plusieurs propositions. La Normandie par exemple souhaiterait développer le RDI via une plateforme nationale plus visible, ergonomique et interactive, pilotée au niveau régional, permettant aux cédants de déposer leurs annonces et aux porteurs de projets de présenter leurs projets.

Vie de l'entreprise

*En ce qui concerne la vie d'entreprise, les priorités principales dégagées par les débats régionaux sont **l'accompagnement post-installation** (6 régions) et **l'accompagnement humain** (4 régions). Les sujets suivants ont également été traités par les propositions régionales : le **salariat** et **l'aide au remplacement** (4 régions) et **l'accompagnement à la reconversion** (1 région).*

Les débats ont mis en exergue les **besoins d'accompagnement technique et économique post-installation** pour une acquisition progressive des compétences du métier. Il est proposé que cet accompagnement, soit réalisé par plusieurs moyens. Par exemple, la Bretagne cite des rendez-vous post-installation, des formations, des journées thématiques ou encore du tutorat. Les besoins d'accompagnement humain ont également été avancés par les régions. Plusieurs régions indiquent que cet accompagnement devrait être réalisé par des conseillers certifiés et formés, dans la durée, avec les moyens **dédiés adaptés**. Nous pouvons citer la région Pays de la Loire qui demande de renforcer le suivi post-installation avec des moyens humains, des moyens financiers et un accompagnement technique de qualité.

Les interventions régionales suggèrent également de :

- **Rendre attractifs les métiers de service de remplacement** pour les futurs installés,
- Accroître **le crédit d'impôt remplacement**,
- Développer les possibilités **d'essais aux métiers** (salariat et GAEC à l'essai par exemple),
- Proposer **une cessation d'activité aménagée** vers une reconversion professionnelle pour les agriculteurs en rupture.

Transmission

Les mesures fiscales et financières liées à la transmission ont suscité des propositions portées par la grande majorité des régions (11 régions). Les sujets suivants ont également été traités régionalement : l'anticipation et l'accompagnement de la transmission (5 régions), la montée en compétences et le conseil (4 régions), la valeur de « reprenabilité » (4 régions), et la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA - 2 régions).

Les **aspects fiscaux et financiers** ont particulièrement été ciblés par les interventions des propositions régionales. Nous pouvons citer par exemple un **abattement fiscal** pour le cédant au moment de la transmission à un porteur de projet ou encore une bonification de la retraite si la cessation a été anticipée et si le départ a permis une installation.

En plus de ces aspects, les régions ont appuyé sur l'importance de **l'accompagnement des cédants** dans l'élaboration d'une **stratégie de transmission** comme par exemple la région Pays de la Loire.

L'amélioration des moyens **d'évaluation de la valeur de reprise des exploitations** a été considérée comme prioritaire par plusieurs régions ainsi que de revoir les modalités de cessation d'activité. La région Île-de-France propose par exemple d'envoyer le courrier de DICAA à 5 ans avec un rappel à 3 ans.

L'émergence d'un Point Accueil Installation Transmission (PAIT)

11 régions ont suggéré la mise en place d'un dispositif permettant d'assurer l'accueil et l'information et l'orientation des porteurs de projet à l'installation et à la transmission. La majorité des interventions sur ce sujet ont été dirigées vers la nature des missions du dispositif (11 régions), sa gouvernance (8 régions) et son financement (6 régions).

Les propositions régionales portent sur plusieurs aspects du PAIT :

- Les missions :

Les propositions régionales suggèrent de maintenir un **point d'entrée**, sous la forme d'un **guichet unique** départemental qui aurait plusieurs missions et notamment celles d'accueillir, d'informer et d'orienter. La région PACA écrit par exemple que ce guichet devrait pouvoir répondre à la majorité des besoins administratifs des agriculteurs à chaque étape de leur carrière (installation, recherche d'un associé, transmission).

Plusieurs régions proposent que ce PAIT soit l'entrée pour les questions d'installation et de transmission. D'autres proposent **d'élargir ces missions à l'orientation et la formation**.

Ce PAIT devra, selon les propositions régionales, répondre à la diversité des profils des nouveaux installés et de leurs projets.

- La gouvernance :

Les régions proposent que le PAIT mette en **réseau l'ensemble des acteurs de l'installation/transmission** pour travailler sur des actions communes de communication, sensibilisation, etc.

Concernant le cadrage du PAIT, plusieurs régions suggèrent que les PAIT fassent l'objet d'un **cadrage national** du ministère qui sera **décliné à l'échelle régionale**. C'est le cas par exemple de la région Hauts-de-France. La création d'un **cahier des charges** qui décrirait les modalités de gestion des PAIT pour assurer la viabilité de la structure en charge du PAIT a été évoquée.

La **gouvernance des PAIT** a été un sujet très débattu au sein des groupes de travail. Certaines régions proposent une coordination par les Chambres d'agriculture, d'autres n'y sont pas favorables.

- Les financements :

Pour s'adapter à la diversification des profils et des projets, les acteurs régionaux conseillent que des **moyens budgétaires** soient alloués aux PAIT en adéquation avec leurs missions.

Foncier

*Le sujet du foncier a été fortement mobilisateur en région et notamment son **portage** qui a comptabilisé les interventions de 11 régions. Les régions ont également considéré comme prioritaires les **mesures fiscales et financières** (6 régions), la **location favorisée des terres** (5 régions), la **gestion des surfaces productives** (4 régions) et le **contrôle des structures** (3 régions).*

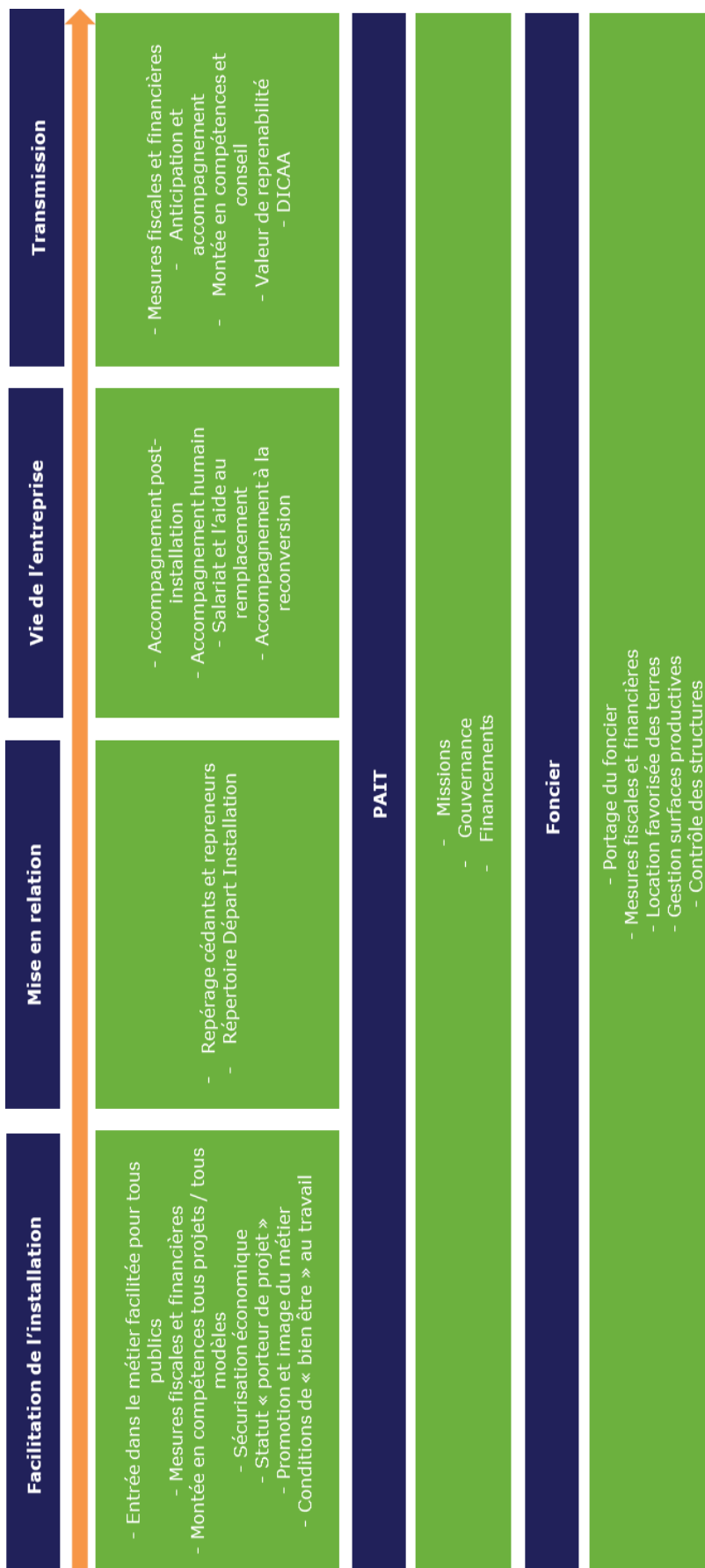
Les régions ont principalement demandé à faciliter l'accès au foncier en sécurisant les outils de portage du foncier et en donnant les moyens financiers aux structures professionnelles pour financer des opérations de portage ou de stockage du foncier. Des **mesures pour favoriser l'accès à la propriété des jeunes** et pour trouver des solutions au **financement du foncier** ont été mises en avant comme par exemple le développement de la pratique du crédit-bail par la région AURA.

Il a été également proposé de **faciliter la cession du foncier** en incitant les propriétaires à louer leurs terres à un jeune installé. La région AURA évoque par exemple des garanties de loyers pour les propriétaires et la région PACA propose un fonds de garantie des fermages.

L'amélioration de **l'attractivité du statut du fermage** est aussi une des conditions prioritaires par les régions.

Ci-dessous, la présentation de la synthèse nationale des débats régionaux avec la nomenclature des propositions, les verbatims d'illustration et la mesure de la récurrence entre les régions telle qu'elle a été restituée dans le groupe thématique GT2.

GT2 – blocs de leviers



GT2 - verbatims en région (1/2)

Facilitation de l'installation	Mise en relation	Vie de l'entreprise	Transmission
<p>Entrée dans le métier facilitée pour tous publics Mesures fiscales et financières Montée en compétences tous projets / tous modèles Sécurisation économique Statut « porteur de projet » Promotion et image du métier Conditions de « bien être » au travail</p> <p>Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage (Normandie)</p> <p>Développer le tutorat : indemniser financièrement le tuteur et le porteur de projet et créer un dispositif de certification des tuteurs (PACA)</p> <p>Accompagner les porteurs de projet installation dans la contractualisation avec leurs acheteurs (PDL)</p> <p>Insérer dans le parcours d'installation une démarche d'analyse de la résilience relative aux aléas liés aux changements climatiques et aux risques sanitaires (Corse)</p> <p>Accompagner la réalisation du bilan carbone du jeune au départ de son installation ou incitation du cédant à faire un diagnostic (IDF)</p> <p>Créer un statut social de porteur de projet agricole : simplifier toutes les questions de statut social, de couverture, d'accès au foncier et à la formation (Occ)</p>	<p>Repérage cédants et repreneurs Répertoire Département Installation</p> <p>Développer la transmission des entreprises en facilitant la relation repreneurs et cédants (CVL)</p> <p>Mettre en place des audits 360 sur tous les territoires pour [...] mettre en relation les cédants et repreneurs et mettre en place des repérages cédants (BFC)</p> <p>Faire évoluer et renforcer le Répertoire Département Installation (RDI) qui relève d'une mission de service public afin d'y centraliser toutes les opportunités foncières (IDF)</p> <p>Développer et moderniser le RDI (Répertoire Département Installation) via une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet. (Normandie)</p>	<p>Accompagnement post-installation Accompagnement humain Salariat et l'aide au remplacement Accompagnement à la reconversion</p> <p>Proposer des accompagnements post installation financés : rdv post-installation « approche globale », formations, journée JA thématiques, tutorats, ... (BZH)</p> <p>Assurer un accompagnement humain et technico économique de qualité par des conseillers certifiés et dans la durée avec des moyens associés dédiés adaptés (Corse)</p> <p>Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement (Normandie)</p> <p>Développer les dispositifs d'essai aux métiers (salariat et GAEC à l'essai) (AURA)</p> <p>Proposer une cessation d'activité vers une reconversion professionnelle pour les agriculteurs en phase de rupture (BZH)</p>	<p>Mesures fiscales et financières Anticipation et accompagnement Montée en compétences et conseil Valeur de repreneabilité DICA</p> <p>Mettre en place un abattement fiscal pour le cédant au moment de la transmission à un porteur de projet d'installation, tel que l'exonération des plus-values, sous réserve que le montant de reprise soit déterminé selon la valeur économique de l'exploitation (PDL)</p> <p>Accompagner les cédants dans l'élaboration d'une stratégie de transmission en améliorant la sensibilisation (PDL)</p> <p>Proposer une bonification de la retraite si la cessation est anticipée, construite avec un accompagnement individualisé et si son départ a permis une installation (AURA)</p> <p>Envoyer le courrier de Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICA) à 5 ans avec un rappel à 3 ans (avant l'âge de départ en retraite) (IDF)</p>

<p>PAIT</p>	<p>Foncier</p>
<p>Missions Gouvernance Financements</p>	<p>Portage du foncier Mesures fiscales et financières Location favorisée des terres Gestion surfaces productives Contrôle des structures</p>
<p>Maintenir un point accueil unique pour les projets d'installation et de transmission avec pour missions : accueillir, informer, orienter. Mettre en réseau l'ensemble des acteurs de l'installation-transmission pour travailler sur des actions communes de communication, sensibilisation, montée en compétences, création d'outils, ... (HDF)</p> <p>Garder un cadrage national du ministère sur ce point accueil, qui sera décliné en région (HDF)</p> <p>Simplifier et amplifier les dispositifs liés à l'accompagnement des porteurs de projet et des cédants en mettant en place une labellisation nationale des Points Accueil Installation Transmission, confiée à un unique opérateur en capacité de déployer des PAIT sur tout le territoire et qui repose sur un cahier des charges contrôlé par un organisme tiers (Corse)</p>	<p>Sécuriser les outils de portage du foncier (PDL)</p> <p>Création d'un fonds d'accompagnement à la succession et la transmission (AURA)</p> <p>Créer une plateforme collaborative à l'échelle régionale regroupant les offres / demandes (vente ou location) de foncier et de bâtiments (PACA)</p> <p>Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installations avec de la location, maintenir l'unité des exploitations (Normandie)</p> <p>Mettre en place une stratégie de stockage de réserves foncières avec une utilisation prioritaire des friches (IDF)</p> <p>Rappeler notre attachement au contrôle des structures et à sa bonne application. Mettre en place, lorsque la situation le nécessite, un contrôle a posteriori afin de vérifier que les engagements du porteur de projet ont bien été tenus. Il s'agit également de mettre en application les sanctions prévues par le Code rural lorsqu'un fonds est exploité en violation du contrôle des structures (HDF)</p>

GT2 – récurrence des propositions en région

Facilitation de l'installation	Mise en relation	Vie de l'entreprise	Transmission
<p>Entrée dans le métier facilitée pour tous publics : 9 régions</p> <p>Mesures fiscales et financières : 8 régions</p> <p>Montée en compétences tous projets / tous modèles : 4 régions</p> <p>Sécurisation économique : 4 régions</p> <p>Statut « porteur de projet » : 4 régions</p> <p>Promotion et image du métier : 2 régions</p> <p>Conditions de « bien être » au travail : 1 région</p>	<p>Repérage cédants et repreneurs : 6 régions</p> <p>Répertoire Départ Installation / plateforme collaborative : 6 régions</p>	<p>Accompagnement post-installation : 6 régions</p> <p>Accompagnement humain : 4 régions</p> <p>Salariat et l'aide au remplacement : 4 régions</p> <p>Accompagnement à la reconversion : 1 région</p>	<p>Mesures fiscales et financières : 11 régions</p> <p>Anticipation et accompagnement : 5 régions</p> <p>Montée en compétences et conseil : 4 régions</p> <p>Valeur de repreneabilité : 4 régions</p> <p>DICAA : 2 régions</p>
PAIT	Foncier		
<p>Missions : 11 régions</p> <p>Gouvernance : 8 régions</p> <p>Financements : 6 régions</p>	<p>Portage du foncier : 11 régions</p> <p>Mesures fiscales et financières : 8 régions</p> <p>Location favorisée des terres : 6 régions</p> <p>Gestion surfaces productives : 4 régions</p> <p>Contrôle des structures : 3 régions</p>		

» Synthèse des propositions régionales du GT3 « Adaptation et Transition face au changement climatique »

Les rubriques suivantes font état des sujets principaux traités par les participants des concertations régionales au titre du GT3 « Adaptation et transition face au changement climatique » du PLOA, à savoir (I) la gestion de l'eau, (II) l'énergie et le stockage carbone, (III) l'élevage, (IV) les filières et l'alimentation, (V) les pratiques agronomiques, (VI) le foncier, (VII) l'IRD, (VIII) l'accompagnement à la transition climatique, (IX) les politiques publiques relatives aux réglementations agricoles, (X) les politiques publiques relatives aux mesures d'appui et (XI) les sujets de la territorialisation.

Gestion de l'eau

La gestion de l'eau a été traitée comme un sujet prioritaire au sein du GT3, notamment sur les questions de stockage et d'économie de la ressource. En effet, cette question revient dans les propositions de 9 régions. Aussi, les acteurs régionaux se sont exprimés sur les sujets de priorité d'usage de l'eau pour l'agriculture (6 régions), de réglementation (6 régions), de gestion quantitative de la ressource (4 régions) et d'équipements (4 régions). Le thème des pratiques agronomiques, de la gestion des sur-inondations et de la gestion de la qualité de l'eau ont également été traités régionalement.

La quasi-totalité des régions a considéré que le **stockage de l'eau** et la réglementation autour de la gestion de l'eau étaient des priorités du GT3. Il s'agit de préoccupations majeures pour un bon nombre de territoires. La majorité des régions demande l'étude des alternatives au prélèvement dans les nappes et le fléchage de moyens financiers sur cette problématique. La région Pays de la Loire propose par exemple de faciliter les projets de REUT.

Par ailleurs, ces régions se sont posé la question du **partage de l'eau** et de la **priorisation des usages**. La Bretagne a proposé de **prioriser** l'accès à l'eau par voie législative en faveur de l'agriculture. Cette hiérarchisation des usages permettrait notamment de répondre aux besoins de souveraineté alimentaire. La région Centre-Val de Loire, quant à elle, préconise que l'Etat accompagne les territoires dans la gestion concertée de l'eau pour les différents usages via une méthodologie nationale et le déploiement de moyens humains et financiers.

Les contributions des acteurs régionaux font également état d'un **besoin de R&D et d'accompagnement sur la problématique de gestion quantitative** de la ressource notamment face aux problématiques de dérèglement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau, c'est par exemple le cas de la Bretagne.

Enfin, sur le sujet de la gestion de l'eau, les régions se sont exprimées en faveur d'actions pour le développement **des équipements et l'amélioration des pratiques agronomiques** favorisant l'économie d'eau. Les Hauts-de-France proposent par exemple d'améliorer l'infiltration dans les sols pour favoriser la recharge de la nappe en valorisant certaines pratiques agronomiques.

2 régions ont, par ailleurs, évoqué la possibilité de mettre en place un **système indemnitaire ou compensatoire** en lien avec les **risques de sur-inondation**.

Énergie et carbone

Cette rubrique des débats régionaux se caractérise par la diversité des thèmes abordés. Certaines problématiques se sont tout de même démarquées par l'intérêt qu'elles ont suscité chez les intervenants régionaux. Ainsi, 6 régions se sont exprimées sur le sujet de la méthanisation et de la valorisation de la biomasse. Le sujet des énergies renouvelables a également mobilisé 6 régions. Les sujets de la décarbonation, de la séquestration du carbone et de l'autoconsommation d'énergie ont été identifiés comme des sujets majeurs du GT3 par 4 régions. D'autres problématiques ont été abordées par les participants tels que l'attractivité du marché carbone et les bâtiments.

Sur cette thématique, les interventions des acteurs régionaux ont décrit des mesures permettant **d'encourager le développement et l'autoconsommation d'énergie**. Par exemple, il pourrait s'agir d'encadrer le développement de la méthanisation, de l'agrivoltaïsme et du bois-énergie. Les propositions suggèrent aussi d'encourager l'autoconsommation de biocarburant et d'énergie sur l'exploitation en mettant par exemple en place un accompagnement financier, en favorisant la flexibilité des marchés et de la réglementation. Les interventions sollicitent une **accélération des procédures administratives** qui les encadrent.

Les régions ont également fait des propositions autour de la **décarbonation**, du **stockage de carbone** et des **marchés carbone**. Elles demandent de rendre le marché du carbone plus incitatif en massifiant et développant les crédits « carbone », ou en valorisant les pratiques déjà vertueuses, en intégrant le stockage du carbone existant dans le référentiel du Label Bas Carbone. La région Hauts-de-France par exemple propose de rémunérer à hauteur de 100 /Teq Co2 pour rendre le marché carbone plus attractif. Enfin il pourrait également s'agir d'inciter les agro-industries à financer la décarbonation des filières.

Concernant le photovoltaïque, les régions Hauts-de-France et Bretagne préconisent de prioriser la pose de panneaux sur les surfaces artificialisées (toits/parkings) et/ou polluées avant l'implantation sur les terres agricoles.

Enfin, les régions proposent de développer les **mesures optimisant l'efficacité énergétique des bâtiments**, par la création d'un fond assurantiel pour prendre en charge les risques à la pose de panneaux, la généralisation des aides régionales pour

les travaux de désamiantage ou encore la prise en charge financière des études de faisabilité de l'amélioration pour tous les bâtiments agricoles consommateurs d'énergie.

Élevage

Sur la thématique de l'élevage, les sujets traités par les régions sont le sanitaire pour lequel 4 régions sont intervenues, le maintien de l'élevage dans les territoires, les fourrages, la question des agroéquipements, la mise aux normes des bâtiments, l'abreuvement, les ICPE et enfin le pastoralisme.

Les propositions régionales ont porté principalement sur les problématiques de la **gestion des risques sanitaires** et du **maintien de l'élevage** à l'échelle des territoires. La région Centre Val de Loire préconise par exemple d'améliorer la gestion sanitaire et la prévention des maladies, problématique émergente dans le cadre de l'élevage.

La région Pays de la Loire demande, quant à elle, d'éviter au maximum la propagation des épizooties en **évitant les concentrations trop fortes** sur des sites rapprochés. Concernant le maintien de l'élevage, la région AURA propose de promouvoir, notamment *via* de la **communication**, la diversité des services écosystémiques rendus par l'élevage à l'herbe.

Les **agroéquipements** et les **bâtiments d'élevage** ont également été débattus en régions. La région PACA demande par exemple à poursuivre les aides à l'investissement. Parallèlement, la région Bretagne souhaite une amélioration des parcs de bâtiments et d'équipements pour permettre à la fois une meilleure maîtrise des charges et une meilleure maîtrise des impacts de la production agricole.

Le sujet de l'**abreuvement** des animaux et sa sécurisation a été discuté par plusieurs régions comme l'Occitanie ou la région AURA.

La région Bretagne demande également un **assouplissement** et une **simplification de la procédure ICPE** pour certains élevages.

Enfin, une proposition de la Corse propose d'inscrire le **pastoralisme** et l'**agroforesterie** comme levier de lutte contre le réchauffement climatique.

Filières et alimentation

Sur ce sujet les débats régionaux ont principalement porté sur le soutien aux filières, 6 régions étant intervenues sur le sujet. L'approvisionnement local, la diversification et la relocalisation ont également été abordés. De même, les intervenants régionaux ont fait référence aux projets alimentaires territoriaux (PAT) pour répondre aux enjeux de la souveraineté alimentaire et à l'instauration de clauses miroirs de l'Union Européenne.

Les régions préconisent une **structuration** plus poussée des filières comme par exemple la région Ile-de-France qui propose de conforter le maillage régional d'outils de transformation et/ou de conditionnement pour structurer des filières de diversification durables.

Les sujets **d'approvisionnement local**, de **diversification** et de **relocalisation** ont été abordés, par la région Bourgogne-Franche-Comté par exemple, qui demande à re-territorialiser la production, la transformation et la commercialisation de l'alimentation. La région Occitanie, quant à elle, propose d'investir davantage dans les filières de diversification.

Le sujet des **PAT** est également considéré comme prioritaire : la Corse indique par exemple qu'il faudrait maintenir le soutien des projets alimentaires territoriaux et renforcer l'appui à la conception et à la mise en œuvre.

Enfin, du côté de l'Union Européenne, la région Hauts-de-France a considéré qu'il était important d'appliquer les **clauses miroirs** pour lutter contre l'importation de produits alimentaires ne répondant pas aux normes françaises/européennes.

Pratiques agronomiques

Les pratiques agronomiques ont été un sujet très plébiscité par les régions : sur les sujets des sols principalement mais également sur celui des intrants (nitrates et phytos principalement) et de la gestion des paysages.

Le sujet des **sols** a fortement intéressé les régions, que ce soit les **techniques agronomiques de conservation des sols**, son rôle de **séquestration du carbone** ou encore ses différents usages. La région Occitanie demande de développer les techniques de l'agriculture de conservation des sols et les pratiques favorables aux infrastructures agroécologiques. La région PACA de son côté suggère de construire et de fournir les leviers et outils aux agriculteurs pour les aider à se donner les moyens d'éviter ou limiter les détériorations du sol, à régénérer la fertilité ou encore à valoriser le rôle du sol. La région Bourgogne-Franche-Comté souhaite, quant à elle, cartographier le potentiel de séquestration de carbone du sol sur le territoire.

Concernant les **intrants**, il s'agit, pour la Bretagne, de construire un **plan d'autonomie en azote** et pour la région PACA de favoriser l'économie circulaire au niveau des

intrants azotés organiques. La région Hauts-de-France voudrait mettre fin aux interdictions de produits phytosanitaires sans solution.

Foncier

Le foncier a été traité par les régions dans le GT2 et le GT3. Dans le cadre du GT3, ont été abordés les sujets de la préservation du foncier, de son usage et de son accessibilité.

5 régions ont mis en exergue la priorité de **préservation du foncier** au cours de leurs discussions régionales. C'est par exemple le cas des régions Île-de-France qui désire réduire de moitié la consommation d'espace dès aujourd'hui ou PACA qui demande de préserver et de mettre en valeur le foncier agricole afin de contribuer à l'objectif de souveraineté alimentaire. Concernant les usages, la Bretagne considère qu'il faudrait mettre en place un **cadre législatif, réglementaire et expérimental** régional volontaire pour faire de **l'orientation du foncier** un levier de réussite du renouvellement des générations et des transitions climatiques et énergétiques.

Innovation Recherche & Développement (IRD)

Les propositions ont largement été dans le sens du soutien et du développement des programmes de Recherche et Développement (R&D), innovation et transfert. Ce consensus s'est traduit par les contributions de 9 régions.

L'identification des besoins de terrain, la diffusion et le transfert des résultats et références se sont avérés être des enjeux d'égale importance avec l'intervention de 5 régions pour chacun des trois sujets. Les sujets suivants ont également été traités par les propositions régionales autour de la massification des pratiques innovantes pour réussir les transitions et de l'accompagnement des exploitants.

9 régions ont considéré qu'il était prioritaire de travailler sur les **programmes de R&D, innovation et transfert**. L'Île-de-France demande d'analyser scientifiquement, mais également techniquement et économiquement les trajectoires de transformation en mobilisant l'ensemble des acteurs de R&D.

La région Centre Val de Loire préconise de renforcer à court terme la R&D puis, à moyen terme, de largement **diffuser et massifier les solutions opérantes** d'ici 2030. Enfin, la Corse propose de fournir des solutions aux agriculteurs pour faire face au changement climatique et intégrer les enjeux de la transition agroécologique (phytosanitaires, fertilisation, sanitaire, biodiversité, etc.).

Ainsi, les mesures favorisant **l'identification des besoins** de terrain, la **diffusion** et le **transfert** des résultats et les **références** ont également été discutés au cours des

débats régionaux. En région PACA, les acteurs ont mis en avant le besoin de diffuser et de **massifier les résultats**, les pratiques innovantes dans les exploitations notamment les pratiques de transition, les équipements robotiques ou encore les outils numériques. Afin de rendre possibles ces actions, et notamment celles de diffusion, les régions, dont la région Hauts-de-France propose d'intégrer systématiquement une ligne de financement dédiée à la capitalisation, la vulgarisation, la diffusion massive des ressources et des références. De son côté, la région AURA favoriserait le financement de dispositifs de R&D en région pour permettre l'acquisition de références sur les leviers à mettre en œuvre dans les exploitations.

Enfin, les contributeurs ont appuyé sur les **besoins d'accompagnement, de formation et de conseil** sur les sujets d'IRD. Dans ce sens, la Bretagne préconise de développer un plan ambitieux de R&D et d'accompagnement des exploitations spécifiques pour faire face au dérèglement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau.

Accompagnement à la transition climatique

Le consensus sur cette problématique est élevé, 10 régions ont formulé une proposition liée à l'accompagnement à la transition climatique et 4 sur la nécessité d'un accompagnement collectif. Le financement de ces accompagnements a également été discuté lors des concertations régionales.

Les propositions régionales ont porté sur la **nécessité d'accompagner les agriculteurs** et les groupes d'agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.

Pour atteindre cet objectif, il serait utile, selon les acteurs régionaux, de déployer un diagnostic global des exploitations et axé sur la transition climatique. La région PACA propose d'y traiter les sujets liés au changement climatique mais également les volets économiques, sanitaire, social, énergétique, etc.

Les régions préconisent de renforcer l'**accompagnement individuel et l'accompagnement collectif autour des transitions**. La région AURA propose un soutien à la constitution de réseaux de collectifs d'agriculteur pour faciliter la dissémination et l'essaimage des solutions de transitions vers davantage d'agriculteurs.

Ces accompagnements devraient, selon les participants aux débats régionaux, être soutenus financièrement pour une meilleure adhésion des agriculteurs. Cela pourrait prendre la forme d'un chèque conseil « transition » pour l'agriculteur comme proposé dans l'intervention de la région Occitanie.

Politiques publiques – réglementation

Cinq régions se sont prononcées pour un décloisonnement, une simplification et une meilleure cohérence de la réglementation. Les régions ont également mis en avant le besoin de simplification administrative ou réglementaire des projets et des accès aux aides. Enfin a été abordé le sujet de l'accompagnement à la prise de risque.

Les propositions régionales s'accordent sur un besoin de **simplification et de cohérence de la réglementation**. La région PACA demande l'amélioration de la lisibilité des procédures administratives. La région AURA propose quant à elle d'adapter les textes régulièrement en fonction des évolutions techniques et climatiques et selon les territoires.

L'accompagnement des agriculteurs à la prise de risque, la simplification des projets et de l'accès aux aides seraient bénéfiques selon les régions. La Bretagne veut par exemple renforcer la sécurité juridique des projets pour favoriser l'investissement en faveur de la transition écologique.

Politiques publiques - mesures d'appui

Le paiement des services environnementaux, porté par 6 régions, a été le sujet qui a suscité le plus de contributions des régions. La question de l'élargissement des mesures agroenvironnementales et climatiques a été portée par 4 régions. Et plus largement les aides aux investissements et les mesures de transition ont été reprises par les régions.

Les politiques publiques et leurs mesures d'accompagnement ont attiré l'attention des acteurs régionaux. Tout d'abord, un **élargissement de la gamme des paiements aux services environnementaux** adaptée aux particularismes et aux priorités régionaux serait souhaitable selon plusieurs régions. Certaines propositions, comme la Normandie, vont dans ce sens en proposant un cadre méthodologique unique pour toutes les initiatives PSE, en simplifiant leur accès pour les agriculteurs et en créant un fond dédié.

Il est aussi question de **diversifier les MAEC forfaitaires** et d'en **augmenter l'enveloppe** pour favoriser l'accessibilité à ces aides à un plus grand nombre d'agriculteurs. C'est par exemple une demande de la région AURA. La Corse demande également d'amender le budget des MAEC et de déployer un dispositif de type MAEC forfaitaire « Transition climatique »

Les régions suggèrent également que les dispositifs d'aide à l'investissement soient maintenus. La région PACA liste les **aides aux agroéquipements**, à la rénovation du verger et aux plantations, à la décarbonation, à la modernisation et au développement du parc des serres, etc.).

Territorialisation

Les acteurs régionaux ont à plusieurs reprises mis en avant l'importance de la territorialisation de nombreux sujets comme la gestion de l'eau, le climat, l'élevage, les filières alimentaires, l'énergie, etc.

Sur l'eau par exemple, il s'agit par exemple d'élaborer des **stratégies régionales** adaptées à la gestion quantitative de l'eau. Certaines propositions suggèrent de **mutualiser les réserves d'eau** ou encore d'optimiser la gestion de l'eau à l'échelle des territoires en priorisant les usages en bonne entente avec les collectivités territoriales.

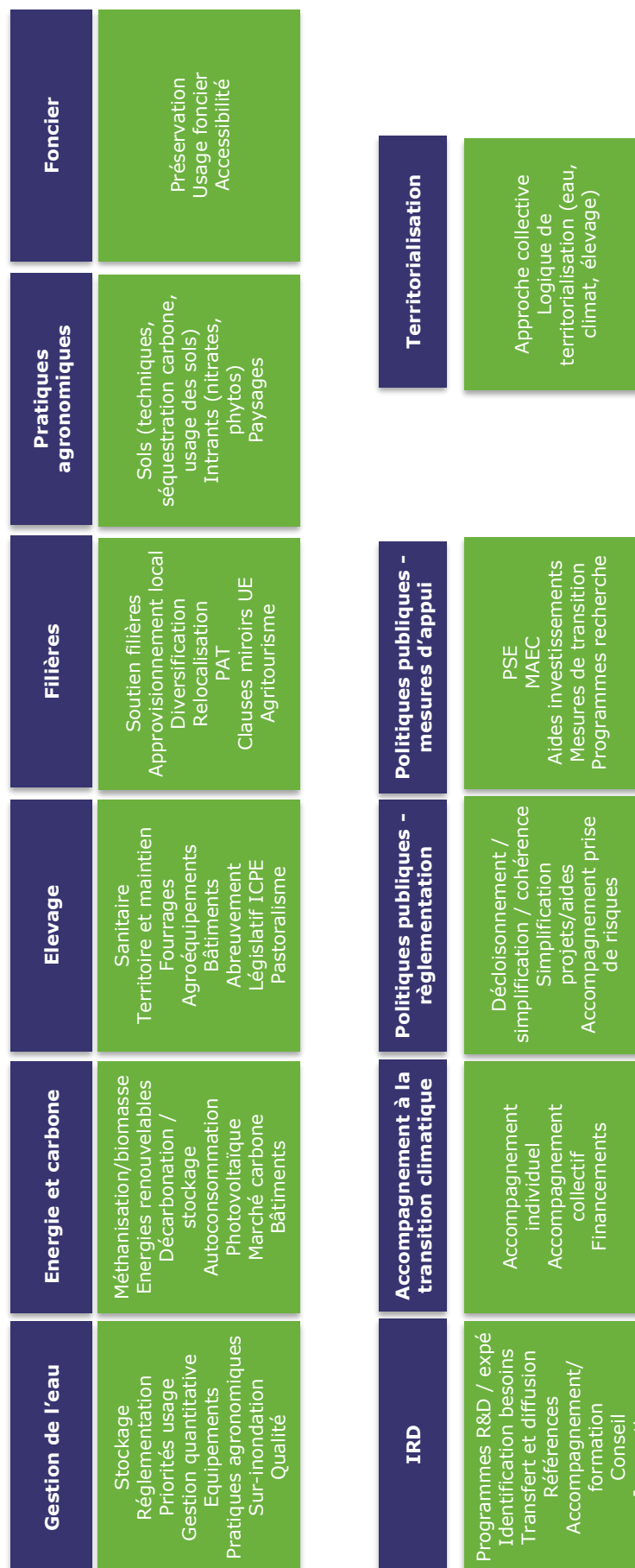
Certaines propositions offrent également une **vision territorialisée de la production d'énergie** en encourageant par exemple le développement des contrats en gré à gré, pour une consommation locale de l'énergie.

En ce qui concerne l'élevage, les contributions vont dans le sens d'un maintien des outils de transformation sur les territoires. C'est également le cas pour les filières alimentaires pour lesquelles les régions proposent de les sécuriser et de les relocaliser en favorisant par exemple l'approvisionnement local dans la restauration hors foyer.

Les propositions régionales offrent également une **vision territorialisée de la gestion du foncier** et suggèrent que soit créées de nouvelles solutions de portage foncier en partenariat entre les SAFER et les collectivités territoriales.

Ci-dessous, la présentation de la synthèse nationale des débats régionaux avec la nomenclature des propositions, les verbatims d'illustration et la mesure de la récurrence entre les régions telle qu'elle a été restituée dans le groupe thématique GT3.

GT3 – blocs de leviers



GT3 - verbatims en région (1/4)

Gestion de l'eau	Energie et carbone	Elevage	Filières et alimentation	Pratiques agronomiques	Foncier
<p>Stockage Réglementation Priorités usage Gestion quantitative Equipements Pratiques agronomiques Sur-inondation Qualité</p>	<p>Méthanisation/biomasse Energies renouvelables Décarbonation / stockage Autoconsommation Photovoltaïque Marché carbone Bâtiments</p>	<p>Sanitaire Territoire et maintien Fourrages Agroéquipements Bâtiments Abreuvement Législatif ICPE Pastoralisme</p>	<p>Soutien filières Approvisionnement local Diversification Relocalisation PAT Clauses miroirs UE Agritourisme</p>	<p>Sols (techniques, séquestration carbone, usage des sols) Intrants (nitrates, phytos) Paysages</p>	<p>Préservation Usage foncier Accessibilité</p>
<p>Stockage - ex : étudier les alternatives au prélèvement en nappe (IDF) Pratiques - ex : améliorer l'infiltration pour favoriser la recharge de la nappe (HDF) Pratiques - ex : faciliter les projets de REUT (PDL) Gestion quantitative - ex : développer un plan ambitieux de R&D et d'accompagnement des exploitations face au dérèglement climatique et à la rarefaction de la ressource en eau (BZH) Sur-inondation - ex : mise en place de systèmes indemnitaires ou compensatoires en cas de sur-inondations (IDF) Stockage - ex : utilisation des ressources alternatives (drainage, ruissellement, réutilisation d'eaux usées...)(CVL)</p>	<p>Autoconsommation - ex : encourager l'autoconsommation de biocarburant et d'énergie sur l'exploitation (HDF) Marché carbone - ex : rendre le marché plus incitatif pour les exploitants (rémunération > à 100 €/Tep CO2, pour la prise de risque et les bonnes pratiques déjà engagées) (HDF) Energies renouvelables - ex : encadrer le développement de la méthanisation, de l'agrivoltaïsme et du bois-énergie - instaurer un seuil de production d'énergie par exploitation - démarches territorialisées (Occ) Bâtiments - ex : prise en charge des études de faisabilité de production d'énergie solaire pour tous les bâtiments agricoles (CVL)</p>	<p>Bâtiments - ex : améliorer les parcs de bâtiments et d'équipements pour permettre une meilleure maîtrise des charges et des impacts de la production agricole - performance-énergétique, production d'énergies renouvelables, baisse des coûts alimentaires, réduction de l'usage des intrants (BZH) Sanitaire - ex : améliorer la gestion sanitaire et la prévention des maladies en élevage, face à l'enjeu des maladies émergentes notamment (CVL) Sanitaire - ex : éviter au maximum la propagation rapide des épizooties, maladies des végétaux, plantes invasives (PDL) Abreuvement - ex : sécuriser l'eau d'abreuvement des animaux d'élevage (Occ)</p>	<p>Clauses miroirs - ex : appliquer les clauses miroirs pour lutter contre l'importation de produits alimentaires ne répondant pas aux normes françaises (HDF) Diversification - ex : investir dans les filières de diversification (Occ) Relocalisation - ex : re territorialiser la production, la transformation et la commercialisation de l'alimentation (BFC) PAT - ex : maintenir le soutien des Projets Alimentaires Territoriaux de la conception à la mise en œuvre (Corse) Structuration - ex : conforter le maillage régional d'outils de transformation et/ou de conditionnement pour structurer des filières de diversification durables (IDF)</p>	<p>Sols - ex : développer les techniques de l'agriculture de conservation des sols et les pratiques favorables aux infrastructures agroécologiques : couverture du sol, diversification des assolements et rotations longues, réduction du travail du sol (Occ) Séquestration C - ex : cartographier le potentiel de séquestration de carbone du sol sur le territoire (BFC) Paysages - ex : engager des réflexions d'organisation paysagères et des IAE à l'échelle de territoires (PDL) Nitrates - ex : construire un plan d'autonomie en azote de la Bretagne (BZH) Nitrates - ex : favoriser l'économie circulaire au niveau des intrants azotés organiques (PACA)</p>	<p>Préservation - ex : réduire de moitié la consommation d'espace dès aujourd'hui (IDF) Usage - ex : mettre en place un cadre législatif, réglementaire et expérimental régional volontaire pour faire de l'orientation du foncier un levier de réussite du renouvellement des générations et des transitions climatiques et énergétiques (BZH) Préservation - ex : préserver et mettre en valeur le foncier agricole afin de contribuer à l'objectif de souveraineté alimentaire (PACA)</p>

GT3 - verbatims en région (2/4)

Gestion de l'eau	Energie et carbone	Elevage	Filières	Pratiques agronomiques	Foncier
<p>Stockage Réglementation Priorités usage Gestion quantitative Equipements Pratiques agronomiques Sur-inondation Qualité</p>	<p>Méthanisation/biomasse Energies renouvelables Décarbonation / stockage Autoconsommation Photovoltaïque Marché carbone Bâtiments</p>	<p>Sanitaire Territoire et maintien Fourrages Agroéquipements Bâtiments Abreuvement Législatif ICPE Pastoralisme</p>	<p>Soutien filières Approvisionnement local Diversification Relocalisation PAT Clauses miroirs UE Agritourisme</p>	<p>Sols (techniques, séquestration carbone, usage des sols) Intrants (nitrates, phytos) Paysages</p>	<p>Préservation Usage foncier Accessibilité</p>
<p>Priorités / partage - ex : Partage de l'eau et priorisation des usages (AURA)</p>	<p>Photovoltaïque - ex : faciliter les projets et valoriser les toitures en priorisant le photovoltaïque sur toitures et en réinscrivant le désamiantage des bâtiments agricoles par le photovoltaïque dans la LOA pour la prise en compte des coûts de rénovation (BZH) Stockage C - ex : valoriser les systèmes déjà vertueux en intégrant le stockage du carbone existant dans le référentiel du Label Bas Carbone (Occ) Accompagnement - ex: introduire le pilotage de l'énergie dans l'accompagnement des phases de transmission et d'installation et anticiper le devenir des installations de production EnR au moment de la transmission (BZH)</p>	<p>Maintien - ex : promouvoir la diversité des services écosystémiques rendus par l'élevage à l'herbe pour le territoire et la société et faire prendre conscience de la valeur du capital naturel et patrimonial des surfaces prairiales (notamment via la communication) (AURA) Pastoralisme - ex : inscrire le pastoralisme et l'agroforesterie comme levier de lutte contre le réchauffement climatique (Corse)</p>	<p>Agritourisme - ex : développer l'activité agritouristique et permettre la construction/renovation de bâti dédié à l'activité (Corse)</p>	<p>Sols - ex : construire et fournir les clés et les outils aux agriculteurs et les aider à « se donner les moyens » : (i) d'éviter ou limiter les détériorations du sol ; (ii) de régénérer la fertilité détériorée ; (iii) d'améliorer l'effet « tampon » du sol lorsque cela est possible ; (iv) de valoriser le rôle du sol dans l'environnement (PACA)</p>	

GT3 - verbatims en région (3/4)

IRD	Accompagnement à la transition climatique	Politiques publiques - réglementation	Politiques publiques - mesures d'appui	Territorialisation
<p>Programmes R&D / expé Identification besoins Transfert et diffusion Références Accompagnement/ formation Conseil Innovation</p>	<p>Accompagnement individuel Accompagnement collectif Financements</p>	<p>Décloisonnement / simplification / cohérence Simplification projets/aides Accompagnement prise de risques</p>	<p>PSE MAEC Aides investissements Mesures de transition Programmes recherche</p>	<p>Approche collective Logique de territorialisation (eau, climat, élevage)</p>
<p>Transfert - ex : intégrer systématiquement une ligne de financement dédiée à la capitalisation/vulgarisation/dif fusion massive des résultats (HDF) R&D - ex : fournir des solutions pour faire face au changement climatique et intégrer les enjeux de la transition agroécologique (phyto, fertilisation, sanitaire, biodiversité...) (Corse) R&D - ex : analyser scientifiquement, techniquement et économiquement les trajectoires de transformation en mobilisant l'ensemble des acteurs de la R&D (IDF) Accompagnement - ex : formation obligatoire des agriculteurs à la connaissance des besoins des cultures et à la gestion de l'eau (Corse)</p>	<p>Accompagnement collectif - ex : accompagner les groupes d'agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique (CVL) Accompagnement - ex : déployer un diagnostic global de l'exploitation sur les volets économique, sanitaire, social, énergétique, changement climatique, etc... (PACA) Financements - chèque conseil « transitions » - ex : accès à des conseillers spécialisés dans l'accompagnement des transitions et prise en charge par des financements publics d'une partie du coût de ce conseil (Occ) Financements - ex : financer une partie du conseil sur l'adaptation au changement climatique pour permettre une plus grande adhésion des agriculteurs (AURA)</p>	<p>Simplification - ex : simplifier et améliorer la lisibilité des procédures administratives (argumentation, justificatifs techniques, délais de mise en œuvre) (PACA) Simplification - ex : conférer aux ouvrages de stockage de l'eau un caractère d'intérêt général majeur et qu'ils répondent à une raison impérative d'intérêt public majeur au sens de l'article L 411.2 du code de l'environnement (Occ) Simplification - ex : adapter les textes « en temps réel » en fonction des évolutions techniques & climatiques et selon les territoires et altitudes (AURA) Simplification - ex : administratives des projets des agriculteurs en faveur de la transition écologique (BZH)</p>	<p>MAEC - ex : déployer un dispositif de type MAEC Forfaitaire « Transition climatique » (Corse) PSE - ex : disposer d'une gamme de paiements pour services écosystémiques adaptée aux priorités régionales (IDF) PSE - ex : favoriser les PSE sur des pratiques liées à un label « pratiques environnementales » (Normandie) Mesure de transition - ex : reprendre le travail initié dans le cadre de la mesure de transition spécifique HDF et le porter au Plan Stratégique National pour accompagner la transition des agriculteurs dans le plan agroécologie régional (HDF)</p>	<p>Eau et territoire - ex : renforcer la place de l'agriculture dans les démarches territoriales dont le PTGE (BFC) Modélisation - ex : développer des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs, développer des méthodes d'ingénierie collective pour aboutir à une vision d'avenir claire à l'échelle des territoires en rapprochant producteurs (de matières premières végétales ou animales), transformateurs, distributeurs et consommateurs au sein d'un même territoire. (PACA) Diagnostics de territoire - ex : Rendre obligatoire un volet agricole normé dans le diagnostic de territoire (PACA) IRD - ex : organiser un écosystème IRD en région (GE)</p>

GT3 - verbatims en région (4/4)

IRD	Accompagnement à la transition climatique	Politiques publiques - réglementation	Politiques publiques - mesures d'appui	Territorialisation
<p>Programmes R&D / expé Identification besoins Transfert et diffusion Références Accompagnement/ formation Conseil Innovation</p>	<p>Accompagnement individuel Accompagnement collectif Financements</p>	<p>Décloisonnement / simplification / cohérence Simplification projets/aides Accompagnement prise de risques</p>	<p>PSE MAEC Aides investissements Mesures de transition Programmes recherche</p>	<p>Approche collective Logique de territorialisation (eau, climat, élevage)</p>
<p>Identification des besoins - ex : orienter et financer la recherche génétique animale et végétale pour adapter l'agriculture au changement climatique et réduire l'utilisation des intrants (CVL) R&D - ex : réendocher à court terme la R&D puis à moyen terme, des solutions opérantes à 2030 (CVL) Diffusion - ex : Diffusion et portée à connaissance des résultats et des innovations dans les exploitations (pratiques de transition, outils robotiques, outils numériques) (PACA) IRD - ex : organiser un écosystème IRD en région (GE)</p>	<p>Accompagnement collectif - ex : soutien à la constitution de réseaux de collectifs pour les connecter entre eux et faciliter la dissémination et l'essaiage des solutions de transitions vers davantage d'agriculteurs (AURA)</p>	<p>Réglementation - sécurisation juridique des projets agricoles - ex : Renforcer la sécurité juridique des projets des agriculteurs pour favoriser l'investissement en faveur de la transition écologique (BZH)</p>	<p>MAEC - ex : augmenter l'enveloppe et la diversité des MAEC forfaitaires (élargir à la transition des systèmes) pour favoriser l'accessibilité de ces aides à un plus grand nombre d'agriculteurs. (AURA) Aides investissements - ex : Poursuivre les aides aux investissements (agroéquipements, rénovation du verger et plantations, décarbonation, modernisation et développement du parc de serres dans le secteur maraîcher bâtiments d'exploitations, aléas climatiques, matériels innovants) (PACA)</p>	

GT3 – récurrence des propositions en région

Gestion de l'eau	Energie et carbone	Elevage	Filières	Pratiques agronomiques	Foncier
<p>Stockage : 9 régions Réglementation : 6 régions Priorités usage : 6 régions Gestion quantitative : 4 régions Equipements : 4 régions Pratiques agro : 3 régions Sur-inondation : 2 régions Qualité : 1 région</p>	<p>Méthanisation/biomasse : 6 régions Energies renouvelables : 6 régions Décarbonation / stockage : 4 régions Autoconsommation : 4 régions Photovoltaïque : 3 régions Marché carbone : 2 régions Bâtiments : 2 régions</p>	<p>Sanitaire : 4 régions Territoire et maintien : 3 régions Fourrages : 3 régions Agroéquipements : 3 régions Bâtiments : 2 régions Législatif ICPE : 1 région Pastoralisme : 1 région</p>	<p>Soutien filières : 6 régions Approvisionnement local : 3 régions Diversification : 4 régions Relocalisation : 3 régions PAT : 2 régions Clauses miroirs UE : 2 régions</p>	<p>Sols (techniques, séquestration carbone, usage des sols) : 7 régions Intrants (nitrates, phytos) : 6 régions Paysages : 1 région</p>	<p>Préservation : 5 régions Usage foncier : 3 régions Accessibilité : 2 régions</p>
IRD	Accompagnement à la transition climatique	Politiques publiques - réglementation	Politiques publiques - mesures d'appui	Territorialisation	
<p>Programmes R&D/ expé : 9 régions Identification besoins : 5 régions Transfert et diffusion : 5 régions Références : 5 régions Accompagnement : 4 régions Décloisonnement/ conseil : 1 région Innovation : 1 région</p>	<p>Accompagnement : 10 régions Accompagnement collectif : 4 régions</p>	<p>Décloisonnement / simplification / cohérence : 5 régions Accès aux aides / simplification projets eau : 3 régions Accompagnement prise de risque : 2 régions</p>	<p>PSE : 6 régions MAEC : 4 régions Aides investissements : 1 région Renforcement moyens recherche et transfert</p>	<p>Approche collective Logique de territorialisation (eau, climat, élevage, IRD)</p>	